

l'autel. De là, il se replia sur lui-même et alla ramper jusqu'aux pieds de l'image de la Vierge immaculée qui lui écrasa la tête. Arrivé là, il fit deux ou trois tours sur lui-même en se tordant avec rage, mais sans pouvoir déranger ni un cierge ni un vase de fleurs, et puis, toujours en rampant et en écumant de fureur, il gagna la porte qui se trouve à l'autre côté du sanctuaire et sortit de la maison de Dieu. Telle fut, pour ce jour-là, l'humiliation de Satan : elle présentait aux yeux de tous sa prochaine expulsion du corps qu'il possédait.

Dans la soirée, on conduisit la possédée près du tribunal pour la faire se confesser. Ce n'était pas l'affaire du diable. Aussi, au lieu de l'y laisser entrer, il la fit grimper sur le haut, comme un chat. Au nom de saint François, on lui commanda de descendre ; elle obéit aussitôt et alors elle put entrer au confessionnal et se confesser.

Le lendemain, la possédée put assister tranquillement à la Messe et communier. Pendant la journée, les religieuses qui tiennent l'école étant venues la voir au presbytère, aussitôt qu'elle les aperçut, elle s'écria :
"Que venez-vous faire ici, vous autres ?

Otez vos
sabres, r
en porte
votre poi
vos sabre
religieus
crucifix,
même d
armes c
alors ma
tenant r
qui les f
renverse
tion sur
réponse
joie inf

Une a
qui lui
il lui di
quoi ai
moi un
est em
ajouta
—Il
trop ic
Mais
à son s